

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE BOURGHELLES
SÉANCE DU 8 FÉVRIER 2013**

L'an deux mil treize et le huit février à 19h30, le conseil municipal de cette commune régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Alain DUTHOIT, Maire.

PRÉSENTS : Alain DUTHOIT, Serge WATTEEUW, Jean BARRÉE, Franck SARRE, Sandra AUDRAN, Philippe ALLAERT, Olivier DELEVOYE, Christelle DESCAMPS, Marie FOUTRY, Alain HAVERBEQUE, Thierry HERMAN, Jean-Marie PETIT

EXCUSÉS : Jean-Pierre DELEFORGE donne pouvoir à Jean-Marie PETIT

NOMBRE DE MEMBRES AFFÉRENTS AU CONSEIL : 13 membres en exercice

DATE DE CONVOCATION : 28 janvier 2013

DATE AFFICHAGE : 28 janvier 2013

SECRÉTAIRE : Christelle DESCAMPS est désignée secrétaire de séance

1 – APPROBATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 18 DÉCEMBRE 2012

Aucune remarque. Le compte rendu est voté par 12 voix pour.

2 – DÉPENSES LIÉES AUX COURS DU CODE DE LA ROUTE

M. le Maire informe le conseil municipal que suite à la proposition de Sandra Audran d'offrir des cours de code aux personnes âgées de plus de 60 ans, beaucoup de personnes ont manifesté leur volonté d'y assister. Il rappelle que trois séances de 2 heures seront proposées à toutes les personnes inscrites en mairie. Il propose au conseil municipal de prendre en charge les dépenses afférentes à ces cours à hauteur de 230 € TTC.

Le conseil municipal, par 12 voix pour, accepte la prise en charge de ces dépenses.

3 – NOUVELLES SIDEN-SIAN

Le conseil municipal accepte, par 12 voix pour, l'adhésion au SIDEN-SIAN pour la compétence IV « Eau Potable et Industrielle » des syndicats des Eaux de PROIX, NOYALES, MARQUIGNY (Aisne) et pour les communes de HERGNIES (Nord) et VIEUX-CONDÉ (Nord).

Le conseil municipal par 12 voix pour accepte l'adhésion de ces communes.

4- RÉSULTATS PROVISOIRES

M. le Maire donne lecture des résultats provisoires du compte administratif 2012. Il précise que ces résultats seront peut-être légèrement modifiés au moment où on recevra l'état des crédits consommés de la Trésorerie. En effet, en rapprochant le compte administratif de la commune et le compte de gestion du trésorier, il est possible que des ajustements soient effectués.

A ce jour, le compte administratif dégage un excédent de fonctionnement de 354.013,71 € et un déficit d'investissement de 86.894,67 €.

5- RÉFORMES DES RYTHMES SCOLAIRES

M. le Maire rappelle les principes de la réforme et donne quelques éléments financiers sur la prise en charge des nouvelles activités périscolaires à venir. Il rappelle également que le conseil municipal doit délibérer avant le 31 mars 2013 s'il souhaite le report de la réforme à 2014. Il précise que la volonté de la CCPP est de reporter à 2014. Une réunion entre la commune et le corps enseignant sera programmée courant mars pour discuter du report ou non de la réforme à 2014.

6- MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS DU PERSONNEL

Pour permettre la modification d'heures d'un poste déjà existant, il est nécessaire d'établir un arrêté portant modification de la durée hebdomadaire de travail pour un agent déjà en poste.

Le conseil municipal à l'unanimité décide de supprimer le poste de 14 heures hebdomadaire pris en date du 12 septembre 1990 et créer un poste à raison de 29,62 heures à compter du 1^{er} mars 2013 pour l'agent déjà en poste au grade d'ATSEM.

7- DEMANDE DE LOCATION DE SALLE DU CLUB DE HANDBALL DE CYSOING

M. le Maire informe le conseil municipal qu'il a reçu une demande de location de salle pour l'Association du club de Handball de Cysoing et que cette dernière souhaite avoir un tarif préférentiel. Il est précisé que cette association accueille beaucoup de jeunes de Bourghelles ce qui avait amené à accepter cette demande il y a quelques années.

Le conseil municipal, à l'unanimité, accepte de louer la salle au même tarif que pour une association bourghelloise à savoir 280 €.

8- INFORMATIONS DIVERSES

1. M. le Maire informe le conseil municipal qu'il a reçu un recours gracieux suite au refus de permis de construire pour l'extension importante d'une habitation en zone agricole. Le dossier déclare une habitation en lien avec une exploitation agricole mais ne spécifie pas la destination de l'extension et ne précise pas non plus la nécessité de cette extension. M. le Maire répondra au recours dans les meilleurs délais.
2. M. le Maire informe le conseil municipal de la réception d'une lettre de M. et Mme BAGNOLET, lettre que tous les conseillers ont également reçue en copie. Le conseil municipal conforte la réponse antérieure faite par M. le Maire.
3. Intervention de Jean-Marie PETIT qui a assisté à une réunion à Avelin le 7 février sur le projet d'extension du réseau très haut-débit et qui rend compte des informations reçues : prévision de remplacement de l'ensemble des lignes téléphoniques en fibre optique jusqu'à l'abonné, programmation des travaux sur 5 ans après 2 ans d'étude.
4. M. le Maire rappelle au conseil municipal qu'en vue de la réglementation sur l'accessibilité pour tous en 2015, la commune a fait réaliser un diagnostic de tous les bâtiments communaux durant l'été 2012. Il donne lecture du rapport reçu, les conclusions évoquent principalement des préconisations.
5. Suite à diverses réunions de travail, M. le Maire propose au conseil municipal de faire distribuer un questionnaire sur l'éventualité de la mise en sens unique de la rue Joffre pour des raisons de sécurité et un questionnaire sur les aménagements provisoires effectués dans la rue Edmond Delbassée. Il donne lecture des deux documents pour avis et remarques.

La séance est levée à 22h00.

La secrétaire de séance

Christelle DESCAMPS

Le Maire,

Alain DUTHOIT